



Photomontage de la centrale solaire projetée.

Projet solaire photovoltaïque Angst

par Rhyner énergie Sàrl

Photos: A. Bourqui

Contexte énergétique

Le soleil est la base de toute production d'énergie sur notre planète. Les plantes synthétisent l'énergie organique grâce aux rayons du soleil. Sans lui, nous ne serions pas en ce moment en train de consommer frénétiquement les stocks d'énergie fossile qu'il a placés dans le charbon et le pétrole. La production d'électricité d'origine hydraulique dépend du cycle de l'eau et les éoliennes se mettent en mouvement lorsque les masses d'air, chauffées par le soleil, se déplacent.

Cette énergie renouvelable présente un potentiel considérable et peut apporter une contribution majeure au défi énergétique actuel et futur. Pour produire de l'électricité, il faut convertir le rayonnement solaire avec une cellule photovoltaïque puis la stocker dans des batteries ou l'injecter dans le réseau de distribution local.

Le projet Angst

De plus en plus conduit à diversifier leurs activités et à s'adapter

aux exigences du marché, les agriculteurs deviennent également producteurs d'énergie en exploitant la biomasse, le vent ou l'énergie solaire. Le bureau Rhyner énergie Sàrl à Illarsaz a étudié la faisabilité d'une centrale solaire photovoltaïque sur le domaine agricole de Savolar appartenant à la famille Angst.

Par son emplacement géographique, son ensoleillement et d'importantes surfaces de toiture, le domaine de Savolar bénéficie d'excellentes conditions pour installer une centrale solaire de grande puissance. En effet, le toit du nouveau hangar agricole présente une orientation idéale ainsi qu'une surface utile importante. Le projet prévoit d'y installer 440 panneaux photovoltaïques de 1,5 m², soit une surface totale de 660 m². La production annuelle d'énergie est estimée à 83 000 kWh et permettrait d'économiser une émission de 60 tonnes de CO₂. Le courant produit ne serait pas consommé sur place mais injecté directement dans le réseau électrique local.

Contexte politique et économique

Au niveau fédéral, le parlement a adopté le 23 mars 2007 la loi sur l'approvisionnement en électricité (LapEI) et a également donné son aval à la révision de la loi sur l'énergie (LEne). Cette dernière prescrit d'augmenter la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables d'au moins 5400 GWh d'ici à 2030

(en 2008, la consommation suisse a atteint 58 729 GWh).

A cet effet, elle prévoit un train de mesures visant à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans le domaine de l'électricité. Le pilier central de cet édifice est la rétribution à prix coûtant (RPC) du courant injecté issu d'énergies renouvelables. Quelque 247 millions de francs seront mis à disposition chaque année pour acheter à un prix majoré l'énergie fournie par les producteurs de courant vert et ceci sur une durée de 25 ans.

Déposée avant le délai d'annonce du 1er mai 2008, la demande de rétribution à prix coûtant pour la centrale solaire Angst figure parmi les 4503 installations photovoltaïques annoncées à Swiss-grid (état novembre 2008). Malheureusement, le parlement n'ayant alloué que 16 millions de francs au courant solaire, de nombreux projets sont aujourd'hui sur une liste d'attente (seuls 29% ont été retenus). Malgré la volonté de milliers de propriétaires de participer à la substitution des énergies fossiles par des renouvelables, les conditions cadres actuelles ne sont pas adaptées aux objectifs fixés.

En cette période de crise économique, il serait judicieux d'investir dans les sources d'énergies renouvelables parce qu'elles présentent un fort potentiel de développement avec en prime de nombreux emplois créés et une meilleure indépendance énergétique pour notre pays. ●

Panneaux solaires photovoltaïques sur maison individuelle.

